



ACCUEIL DE LA MAIRIE

☎ 02 98 20 20 90

accueil@mairie-saintdivy.fr

www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage
à l'entrée de la mairie

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Jeudi de 8h30 à 12h00
Samedi de 9h à 11h30

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Annonces à déposer en Mairie
pour le **vendredi 14 octobre**

En fonction de l'espace disponible, la mairie se réserve
le droit de réduire la longueur des articles

PERMANENCE DES ELUS

Michel CORRE, Maire, lundi de 10h à 12h,
vendredi de 14h à 15h et sur rendez-vous

Maryse DUBET, 1^{ère} adjointe chargée des travaux
et affaires sociales, mardi de 10h à 12h

Roland EOZENOU, 2^{ème} adjoint chargé de la voirie
et des espaces verts, vendredi de 15h30 à 17h30

Isabelle DINCUFF, 3^{ème} adjointe chargée de
l'enfance, jeunesse et des associations, mercredi
de 10h à 12h

André LEZIART, 4^{ème} adjoint chargé de
l'urbanisme, des affaires agricoles et du
patrimoine, mercredi de 11h à 12h
et samedi matin sur rdv

ETAT-CIVIL

Naissance

Elouan LE MOIGNE né le 12 septembre

Mariage

Jean-Baptiste FLAMIA et Solen
ALLAINGUILLAUME, le 17 septembre

Décès

Pierre LÉAL, 85 ans,
décédé le 20 août



SANTE ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître
la pharmacie de garde

MEDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il
faudra appeler le **15**, pour avoir les coordonnées
du médecin de garde, ou organiser les secours.



INFOS DU MOIS

Depuis bientôt un mois, la rentrée des classes a eu lieu. Durant l'été, des travaux courants d'entretien de l'école Jean de La Fontaine ainsi que la pose d'un nouveau lino dans la classe de CM2 ont été réalisés. L'accueil des enfants a donc pu se faire dans de bonnes conditions.

En juillet et août, les différents services municipaux sont restés actifs, qu'ils soient administratifs, d'entretien des bâtiments (ménage, réparations) et techniques.

La rentrée c'est aussi la reprise des activités pour tous, qu'elles soient sportives, culturelles ou autres, le forum des associations s'est tenu le 3 septembre, permettant à chacun de pouvoir trouver une activité tant le tissu associatif Saint-Divyen est multiple et dynamique.

Durant le dernier trimestre 2022 et le début d'année 2023, de nombreuses actions vont se poursuivre ou voir le jour : le ravalement de la Mairie qui mettra un terme à la rénovation, l'aménagement du City, la requalification de la route de Kavel en fin 2022, l'entretien des espaces verts et voiries de notre commune, le remplacement d'une cloche de l'église, la mise en place d'une structure de Fitness près de la salle de sports. D'autres actions comme les visites de quartier en octobre et l'opération argent de poche qui sera aussi reconduite pendant les vacances de la Toussaint...

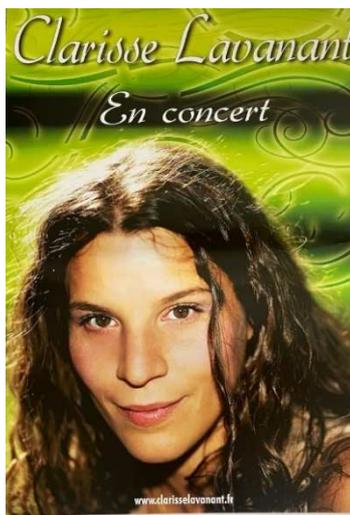
L'équipe municipale est toujours à votre écoute et déterminée à poursuivre ses actions pour que nous soyons tous fiers de notre cadre et de notre qualité de vie à Saint-Divy.

Le Maire - Michel CORRE

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le jeudi 6 octobre 2022 à 20h30 en mairie, salle du Conseil Municipal.

FINANCEMENT DE LA CLOCHE – CONCERT LE 22 OCTOBRE



La municipalité organise une soirée festive afin d'aider au financement de la cloche. Elle aura lieu le **samedi 22 octobre** à partir de 20 h à la salle polyvalente.

Vous pourrez découvrir le répertoire de Clarisse Lavanant, belle voix bretonne, auteur, compositeur, interprète de chants retraçant l'histoire de la Bretagne en Français et en Breton.

La chorale du menhir de Plabennec sera également présente en première partie, forte de sa quarantaine d'adhérents, elle aborde un répertoire éclectique de chants du monde d'hier et d'aujourd'hui.

VENEZ NOMBREUX !

SEMAINE BLEUE - EXPOSITION EN MAIRIE

Une exposition sur l'histoire des costumes du pays de Lanterneau a lieu **jusqu'au 21 octobre** dans la salle de Conseil Municipal de la Mairie.

L'entrée est libre aux heures d'ouverture de la Mairie.

CABINET MEDICAL

6 rue Charles de Gaulle
☎ 02.98.20.22.71
Dr SAUVANAUD Anne
Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez
Infirmiers : ☎ 02.98.20.33.40
LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard
PERON-MIOSSEC Françoise
Les soins seront faits uniquement au domicile des patients pendant l'épidémie.
Pour vos rappels de vaccins anti-Covid 19, appelez-nous pour prendre rendez-vous.

CABINET PARAMEDICAL

8 rue Stréat Névez
Masseurs kinésithérapeutes :
MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine
EVEN Aymeric
☎ 02.98.20.33.33 tous les jours
Urgences respiratoires le WE
Pédicure podologue :
COMPAGNON Audrey
☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE
Sophrologue :
RICHE Julie - ☎ 06.40.35.95.02

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN ☎ 02.98.85.19.50
Horaires d'été
du 1^{er} mars au 31 octobre 2022
du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 19h

COLLECTE ORDURES MENAGERES ET RECYCLABLES

Octobre

RECYCLABLES : 6-20
ORDURES MENAGERES : 13-27

Le calendrier de collecte est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas :
www.pays-landerneau-daoulas.fr



PETITES ANNONCES

Aide à domicile **recherche personne pour courses, ménage, repassage et préparation des repas sur SAINT-DIVY et alentours** ☎ 02.98.47.36.44 – ☎ 06.84.65.85.62
Vend courges, potimarron ☎ 06.72.23.58.79

OFFRES D'EMPLOI

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune (www.saint-divy.fr) à la rubrique « Vie économique » puis « offres d'emploi » des propositions d'emploi vous attendent



INFOS UTILES

RELAIS PETITE ENFANCE - Permanences

Les prochaines permanences auront lieu les **lundi 3 et 17 octobre** de 9h à 12h à la salle des Genêts.

Contact : **Relais Petite Enfance** à LANDERNEAU -☎ 02.98.43.63.97 – rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

ENEDIS – Coupure de courant pour travaux le 7 octobre

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de leur clientèle, ENEDIS réalise des travaux sur le réseau.

Une coupure de courant aura lieu le **7 octobre** à Kerhervé, Rospluen, 2 Rosguen et Enez Coat.

RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE



Modalités de recensement des françaises et des français nés en octobre 2006

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs 16 ans révolus.

Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

La loi du 28 octobre 1997 institue pour tous les jeunes Français, garçons et filles, un parcours de citoyenneté obligatoire qui vous accompagne dans la découverte de vos droits et devoirs.

Vous devez vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire à la mairie de votre domicile. Pour effectuer cette démarche, vous devrez produire une pièce d'identité et le livret de famille. Une adresse mail et un numéro de téléphone de contact vous seront aussi demandés.

Seul le recensement permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) environ 9 mois après. Il permet également votre inscription d'office sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

SYNDICAT DU SPERNEL - COUPE DE BOIS OUVERTE AUX HABITANTS DE SAINT-DIVY, SAINT-THONAN, KERSAINT-PLABENNEC

Le bois du SPERNEL autour de SAINT-THONAN bénéficie du régime forestier et est géré par l'Office National des Forêts (ONF). Il demande désormais des coupes d'éclaircie, afin d'assurer une gestion durable. L'ONF a procédé à des marquages de certains arbres à couper.

Les particuliers pourront venir couper ces arbres à partir de décembre 2022 sous contrôle de l'ONF, au tarif de 16 € la stère.

Cette coupe sera **vendue sur pied, après tirage au sort des lots de bois** (l'inscription vaut engagement d'effectuer le lot).

Pour s'inscrire il faut savoir :

- **Manier la tronçonneuse,**
- **Avoir des vêtements de sécurité** (pantalons, casque, chaussures),
- **Utiliser de l'huile bio** (huile moteur et huile de chaîne).
- **Il faudra aussi être outillé pour sortir plus tard le bois** après l'avoir stocké sur place.

L'inscription se fait en Mairie de chaque commune **pour le 15 novembre.**

Renseignements pratiques :

- Syndicat du SPERNEL – Mairie de SAINT-DIVY ☎ 02.98.20.20.90
Monsieur Fabien ACQUITTER - courriel : fabien.acquitter@onf.fr



- Donner votre avis en ligne, à compter du 10 octobre sur :

www.projet-espacefroutven.com

A l'issue de la concertation préalable, les porteurs du projet publieront un bilan qui prendra en compte l'ensemble des contributions, avis et questions formulés au cours de la concertation.

VENTE DES BACS ET COMPOSTEURS

La vente des bacs s'effectue au service Environnement

3 impasse St Ernel 29800 LANDERNEAU

TEL : 02 98 21 34 49

Du Lundi au Vendredi

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Règlement en carte bancaire, chèque ou espèce

TARIFS DES CONTAINERS POUBELLES VERTS ET JAUNES

Bac roulant vert ou jaune (180 litres) : 15 €

Bac roulant vert ou jaune (240 litres) : 16 €

Réservé uniquement pour les professionnels :

Bac roulant vert ou jaune (360 litres) : 26 €

Bac roulant vert ou jaune (770 litres) : 71 €

TARIFS DES COMPOSTEURS

Composteurs en bois :

300 litres : 22 € (dimensions : largeur : 66 cm / hauteur : 80 cm / longueur : 76 cm)

600 litres : 27 € (dimensions : largeur : 90 cm / hauteur : 82 cm / longueur : 100 cm)

Composteur en plastique : 345 litres : 22€



VIE ASSOCIATIVE

VIE PAROISSIALE

Mois d'octobre

Messe à SAINT-DIVY le 16 octobre à 10h30

Il n'y aura **pas de messe** à SAINT-DIVY le 2 octobre car la confirmation se déroulera à Landerneau, ce jour-là.

Le **kig-ha-farz** du Secours catholique aura lieu le dimanche 9 octobre à Plouédern à la salle Stereden à partir de 12h.

MARCHE AVEC NOUS

Marches du mois d'octobre

2/10 : Chateaufort du Faou (journée pique-nique – Départ 9h30)

9/10 : **Assemblée générale** + repas + marche

16/10 : Plougoum

23/10 : Le Faou

30/10 : Daoulas

LANCEMENT DE LA CONCERTATION PREALABLE DU PUBLIC

Du 10 octobre au 20 novembre 2022

A l'initiative de Gérard et Denis LE SAINT, porteurs du projet de l'Espace Froutven et avec l'accompagnement de Brest métropole, une concertation préalable du public se déroulera du 10 octobre au 20 novembre 2022. Objectifs : Informer et recueillir les contributions du public afin d'enrichir le projet et le partager avec le territoire. A l'occasion de cette concertation, un site internet présentant le projet a été créé : www.projet-espacefroutven.com

COMMENT CONTRIBUER ? Participer aux différents temps forts :

Mardi 11 octobre de 18h30 à 20h

Réunion publique : Centre culturel l'Alizée – 90 rue Commandant Challe à Guipavas

Samedi 15 octobre à 10h30 (sur inscription*)

Balades sur le site

Mercredi 19 octobre de 19h à 21h (sur inscription*)

Atelier participatif « Usagers activités restauration/loisirs » : l'Atelier – 26 rue de Quimper à Brest

Lundi 7 novembre de 19 à 21h (sur inscription*)

Atelier participatif « Supporter SB29 » : l'Atelier – 26 rue de Quimper à Brest

*Ouverture des inscriptions (places limitées), à compter du 23 septembre sur www.projet-espacefroutven.com



VIE ASSOCIATIVE

ALPE JEAN DE LA FONTAINE - REPAS ROUGAIL SAUCISSES LE 15 OCTOBRE

REPAS ROUGAIL SAUCISSES

SAMEDI 15 octobre 2022

Nous vous proposons une soirée festive autour d'un repas rougail saucisses à la salle du Valy Ledan à partir de 19h. Possibilité de réserver à emporter à partir de 19h

ADULTE : 12€

ENFANT : 6€

Règlement par chèque à l'ordre de l'ALPE

Réservez jusqu'au 07 - 10 - 2022

- par SMS au 06 88 69 65 47

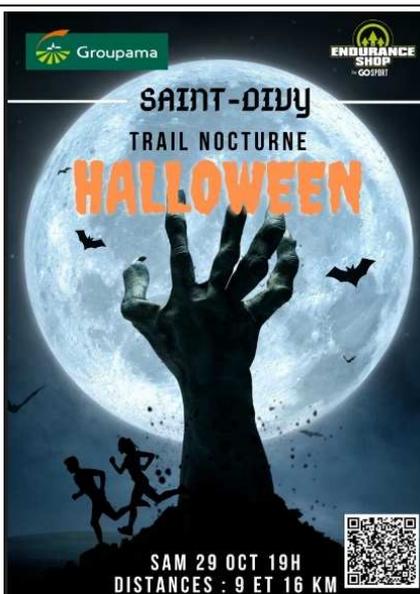
- par mail à : alpejeandelafontaine@gmail.com



ALPE JEAN DE LA FONTAINE



COURIR A ST-DIVY -TRAIL D'HALLOWEEN LE 29 OCTOBRE



Le club Courir à Saint-Divy organise le samedi 29 octobre

LA DIXIEME EDITION DU TRAIL D'HALLOWEEN.

Deux parcours sont proposés au départ de la salle des sports route Valy Lédan, à 19h00 un circuit de 9km et 19h30 un circuit de 16km.

Toutes les informations utiles et le formulaire d'inscription sont disponibles sur la plateforme www.klikego.com.

Venez nombreux courir ou simplement supporter les coureurs tout le long du parcours.

CREATION DE L'ASSOCIATION DE YOGA SAINT-DIVY

Nous vous informons de **l'ouverture de 2 cours de yoga le mercredi** :

De 17h30 à 19h et de 19h15 à 21h

Début des cours **le 5 octobre**

Lieu des cours : Maison des Bruyères - grande salle au 1er étage

Contact : ☎ 07 68 87 70 47 - ☎ 06 82 02 09 79

DIVERS

L'équipe des bénévoles de [l'ADMR Lesneven-Océane et l'animation sociale](#) proposent à **toutes personnes de plus de 60 ans** de découvrir [LA SOPHROLOGIE](#).

Durant un cycle 5 séances d'1h15, la sophrologue diplômée et expérimentée, Isabelle THOMAS proposera des exercices de respiration et de relaxation, ainsi que des mouvements pour débloquer les tensions.

Les séances sont gratuites et ouvertes à tous (+ de 60 ans), bénéficiaires ou non des services de l'ADMR.

Nous vous donnons rendez-vous aux dates suivantes : **04/10, 11/10 et 18/10** à Plouédern, au centre de loisirs de 14h à 15h15.

L'équipe propose aussi de parler de [SECURITE ROUTIERE](#).

Durant une formation de 7h avec une partie théorique et une partie en voiture, un professionnel de la route fera les rappels d'usage.

La formation est gratuite et ouverte à tous les conducteurs de plus de 60 ans, bénéficiaires ou non des services de l'ADMR.

Nous vous donnons rendez-vous à **Lesneven** – 2 boulevard des frères Lumière, les **11 et 12 octobre**. Un contrôle gratuit de la vue sera également proposé.

Inscription obligatoire au ☎ 07.85.84.45.35.

[CIEL BRETAGNE AU RELECQ KERHUON](#)

Vous souhaitez découvrir ou **approfondir vos connaissances en Anglais ou en Espagnol**.

Le Ciel Bretagne propose [des sessions en groupe de niveau d'octobre à juin](#) soit :

Le lundi matin de 9h à 12h

Le lundi après-midi de 14h à 16h

Le mardi soir de 18h30 à 20h30

Progresser à votre rythme, l'objectif est d'acquérir et de développer des compétences orales dans une variété de situations.

Pour plus d'informations, contactez-nous au ☎ 02 98 30 45 80/81

marion.perrot@formation.bretagne-ouest.cci.bzh

[SAINT DIVY SUR L'APPLICATION CITYALL](#)

Vous êtes **513 personnes** à suivre les informations de Saint-Divy en temps réel grâce à l'application City All.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore, vous pouvez télécharger l'application sur votre tablette ou smartphone en scannant le QR Code.



ANIM'ST-DIVY FETE HALLOWEEN LE 31 OCTOBRE



L'association **Anim'St-Divy** vous prépare une soirée effrayante le

Lundi 31 octobre de 18h30 à 21h
à la salle polyvalente (Valy Lédan)

De nombreuses activités prévues :

- Animations pour les enfants
- Election du meilleur déguisement enfant et adulte

Entrée : 2€uros pour les enfants et 1€ pour les adultes

VENEZ NOMBREUX !

LES AMIS DE LA LECTURE

La bibliothèque est ouverte les

- Mercredi de 10h30 à 12h00
- Jeudi de 17h30 à 18h30
- Samedi de 10h30 à 12h00

Des nouveautés ont été achetées cet été.

Venez les découvrir !

Voici quelques exemples :



L'amour des autres, le goût du bonheur, la guérison des blessures passées : après le succès de *Je revenais des autres*, Melissa da Costa nous fait partager, avec délicatesse et sensibilité, une formidable histoire d'amitié et de vie.

Direction Brocéliande pour Mary Lester, qui va cette fois devoir plonger au cœur des mystères de la légendaire forêt...



VIE DES ECOLES

ECOLE SAINTE-MARIE



Inscriptions 2022/2023 – L'équipe pédagogique sera ravie de vous accueillir pour une visite individualisée et inscrire votre(vos) enfant(s).

Vous pouvez nous contacter par mail ecolesaintemarie@wanadoo.fr ou au ☎ 02 98 20 20 97.



Le jeudi 1er septembre, les élèves ont retrouvé le chemin de l'école. Toute la communauté éducative est ravie de les accueillir. Bienvenue à tous et en particulier aux nouveaux élèves et leur famille ! Cette année encore les maîtresses ont tout organisé

pour que les premiers jours se vivent en joie, en couleurs et en musique.

N'hésitez pas à suivre notre actualité qui s'annonce déjà riche sur notre site internet : <http://ecolesaintemariesaintdivy.fr/>

LES MANIFESTATIONS 2022/2023

OCTOBRE 2022			
Club des genets	Tournoi interclubs	Salle polyvalente	Jeudi 6 octobre 2022
CCAS	Semaine bleue		Du 3 au 9 octobre
Amicale Laïque ALPE	Repas rougail saucisses	Salle polyvalente	Samedi 15 octobre 2022
La Grande Roque	Tournoi	Maison des genêts	Dimanche 16 octobre 2022
SDS Tennis table	Stages de TT ou de multisport	Salle omnisports (A)	Vacances de la Toussaint
Courir à Saint-Divy	Trail Halloween	Route Valy Lédan	Samedi 29 octobre 2022
Anim' St-Divy	Soirée Halloween	Salle polyvalente	Lundi 31 octobre 2022
NOVEMBRE 2022			
Théâtre Oxygène	Représentation de théâtre	Salle polyvalente	11 et 12 novembre 2022
CCAS	Repas des aînés	Salle polyvalente	Mercredi 23 novembre 2022
La Grande Roque	Tournoi	Maison des genêts	Dimanche 27 novembre 2022
DECEMBRE 2022			
La Grande Roque	Tournoi	Maison des genêts	Dimanche 11 décembre 2022
Anim' St-Divy	Soirée Noël	Salle polyvalente	Vendredi 16 décembre 2022
SDS Tennis table	Stages de TT ou de multisport	Salle omnisports (A)	Vacances de Noël
	MESSE DE NOEL	Salle polyvalente	23,24,25 décembre 2022
JANVIER 2023			
SDS Tennis table	Salon des bières	Salle polyvalente	Samedi 7 janvier 2023
SDS FOOT	Repas	Salle polyvalente	Samedi 7 janvier 2023
La Grande Roque	Tournoi	Maison des genêts	Dimanche 15 janvier 2023
APEL Ecole Ste Marie	Repas	Salle polyvalente	Samedi 21 janvier 2023
Courir à Saint-Divy	Manifestation sportive	Bourg St-Divy	Samedi 28 janvier 2023
La Grande Roque	Tournoi	Maison des bruyères	Dimanche 29 janvier 2023
Comité de jumelage	Repas	Salle polyvalente	Dimanche 29 janvier 2023
FEVRIER 2023			
Anim' St-Divy	Soirée karaoké	Salle polyvalente	Samedi 4 février 2023
Théâtre Oxygène	Représentation de théâtre	Salle polyvalente	Dimanche 5 février 2023
SDS Tennis table	Stages de TT ou de multisport	Salle omnisports (A)	Vacances de février
SDS Foot	Tournoi en salle	Salle omnisports (A)	Mercredi 15 février 2023
MARS 2023			
La Grande Roque	Tournoi	Salle polyvalente	Samedi 4 mars 2023
SDS Foot	Raclette	Salle polyvalente	Samedi 11 mars 2023
SDS Tennis table	Manifestation sportive	Salle omnisports	Samedi 11 mars 2023
APEL Ecole Ste Marie	Foire puériculture	Salle polyvalente	Dimanche 12 mars 2023
La Grande Roque	Tournoi	Maison des genêts	Dimanche 12 mars 2023
Théâtre Oxygène	Représentation de théâtre	Salle polyvalente	18 et 19 mars 2023
La Grande Roque	Tournoi	Salle polyvalente	Samedi 25 mars 2023
AVRIL 2023			
La Grande Roque	Tournoi	Maison des genêts	Dimanche 2 avril 2023
SDS Tennis table	Stages de TT ou de multisport	Salle omnisports (A)	Vacances de Pâques
Anim' St-Divy	Chasse aux œufs	City	Lundi 10 avril 2023
MAI 2023			
Théâtre Oxygène	Représentation de théâtre	Salle polyvalente	Samedi 13 mai 2023
SDS Foot	Concours de pétanque	Boulodrome	Samedi 20 mai 2023
Comité de jumelage	Repas	Salle polyvalente	Samedi 20 mai 2023
SDS Tennis table	Tournoi	Salle omnisports	26,27 mai 2023
JUN 2023			
Amicale Laïque ALPE	Kermesse	Ecole Jean De La Fontaine	Dimanche 4 juin 2023
SDS Foot	Tournoi en herbe	En extérieur	Samedi 10 juin 2023
Anim' St-Divy	Interquartiers – bal populaire	City / Maison des genêts	Du vendredi 16 au 17 juin 2023

► Faire sonner de nouveau la cloche de l'église de Saint-Divy

◆◆ LE PROJET

Située entre Brest et Landerneau, la commune de Saint-Divy possède une église inscrite au titre des Monuments Historiques depuis 1995. Lieu de vie situé au cœur de cette commune de 1 500 habitants, la cloche de l'église datant de 1824 et nommée « Marie-Louise » ne sonne plus. Aujourd'hui, l'angélus ainsi que les volées manquent aux Saint-Dyviens, c'est un pan du patrimoine local qui fait défaut. Le projet consiste donc à fonder une nouvelle cloche dénommée Jeanne pour l'installer en haut du clocher.

L'ancienne cloche sera conservée et exposée près ou autour de l'église.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La construction de l'église de Saint-Divy remonte au XVI^e siècle. L'aménagement intérieur de l'église datant de la fin du XVII^e siècle possède des éléments architecturaux remarquables tels que les lambris peints datant de 1676 et représentant la légende de Saint-Divy ainsi qu'un ensemble mobilier classé au titre des Monuments Historiques.

© Commune de Saint-Divy



Le clocher, frappé par la foudre, a été reconstruit en 1823 et la cloche, qui aujourd'hui ne sonne plus et qu'il faut remplacer date de cette époque.

◆◆ LA MOBILISATION

Tous les habitants du village de Saint-Divy se mobilisent pour que la cloche de l'église sonne de nouveau et rythme la vie du village. Lorsque la nouvelle cloche sera en place dans le clocher, il est prévu d'organiser un concert avec la participation d'une chorale ainsi que de la chanteuse Clarisse Lavanant.

Montant des travaux	30 116 €
Objectif de collecte	15 000 €
Début des travaux	Automne 2022

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider au remplacement de la cloche de l'église de Saint-Divy

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/80187

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
La cloche de l'église de Saint-Divy

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant : _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (seule limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

* Selon une étude Fondation du patrimoine/PricewaterhouseCoopers 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de vos données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bretagne
55 rue Charles Nungesser - CS
20116, Zone de Prat Pip Nord
29802 Brest Cedex 9
02 98 04 86 28
bretagne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [i](#) [n](#)

COMMUNE DE SAINT-DIVY

Mairie
Place de l'Eglise
29800 Saint-Divy
02 98 20 20 90
accueil@mairie-saintdivy.fr
<https://wp.saint-divy.fr>

► Nos partenaires



FONDATION ► Je donne !



Pour le remplacement

De la cloche de l'église de Saint-Divy

Finistère

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture : © Commune de Saint-Divy - Document imprimé par Finistère - Ne pas jeter sur la voie publique

